



Introduction

Les élections du 25 mai 2014 s'annoncent comme déterminantes à plus d'un égard. D'abord, parce que pour la première fois depuis 1999, l'élection fédérale est couplée aux scrutins régionaux et européens. Différents niveaux de pouvoir sont concernés ce qui fait qu'à cette occasion, les enjeux sont particulièrement multiples. Ensuite, parce qu'il n'y aura vraisemblablement plus d'élections jusqu'en 2018 et donc la société civile disposera de moins d'opportunités de porter ses revendications devant le politique. Certes, il est toujours possible pour les mouvements associatifs et syndicaux de donner de la voix en dehors des périodes électorales mais, il faut bien le reconnaître, un peu moins de chance de la voir prise en compte.

Dans ce contexte, **ProJeuneS**, la Fédération des Organisations de Jeunesse Socialistes et Progressistes, a décidé d'élaborer et de diffuser son mémorandum à destination des partis politiques. En tant que plate-forme regroupant 14 associations de jeunesse membres, nous avons mené à bien un travail de réflexion portant sur différents domaines. Nous nous sommes finalement accordés sur 45 propositions que nous nous employons à diffuser et rendre visibles dans les quatre mois qui viennent. La production de ce texte a été l'occasion de construire une parole collective de **ProJeuneS** sur base de différents apports des organisations membres. Nous sommes, bien évidemment, une fédération d'organisation de jeunesse et donc notre priorité est la défense des intérêts du Secteur des organisations de jeunesse en général et de nos affiliés en particuliers. C'est pour cela que les enjeux sectoriels constituent le premier volet



de notre mémorandum. Ensuite, sans préjuger d'évolutions institutionnelles ultérieures, la Jeunesse est, à ce jour, une compétence de la Communauté française dite Fédération Wallonie-Bruxelles. D'autres matières personnalisables comme la culture, la promotion de la santé, ou le sport font l'objet de propositions dans le cadre de la seconde partie du mémorandum. Ensuite, d'autres revendications sont développées notamment pour ce qui est de l'emploi des jeunes et dans le cadre des compétences régionales et fédérales. *Last but not least*, la dernière partie de notre mémorandum est consacrée à l'Europe, niveau de pouvoir qui, s'il semble de prime abord lointain, influence de près ou de loin les politiques nationales ou régionales.

ProJeuneS ne se cantonne bien évidemment pas à une défense corporatiste des intérêts exclusivement sectoriels. Les idéaux qui nous inspirent sont résolument progressistes et nous nous considérons comme des héritiers des luttes sociales et des combats pour l'émancipation menés historiquement par le mouvement ouvrier.

Certaines revendications contenues dans les lignes qui suivent vont peut-être vous sembler utopistes voire irréalisables. Nous assumons le fait d'avoir voulu nous affranchir dans la production de notre mémorandum des contraintes budgétaires, institutionnelles et politiques.



Sectoriel

1. ProJeuneS considère que dans une période où l'emploi en général, et l'emploi des jeunes en particulier, devient un problème sociétal particulièrement sensible, une attention particulière doit être accordée à la création d'emplois. ProJeuneS demande donc un soutien accru à l'emploi via un renforcement des aides régionales, un apport de détachés pédagogiques supplémentaire et la création de nouveaux emplois permanents dispositif particulier CFWB (ou le passage à plein-temps des emplois mi-temps existants).
2. L'accueil des jeunes dans les associations constitue un enjeu primordial tant pour le public qui y participe que pour les opérateurs qui l'organisent. **ProJeuneS** exige le renforcement des moyens dévolus à cette politique. Il faudrait à tout le moins obtenir une pérennisation décrétable des montants contenus dans la circulaire pour la mise en conformité des infrastructures.
3. Il importe de renforcer les moyens publics alloués aux associations de jeunesse, lieux d'expérimentation démocratique et d'action collective dans une société où l'individualisme est de plus en plus prégnant. Il faut soutenir les jeunes qui font le choix de l'engagement et les aider à se structurer. Cela passe notamment l'application pleine et entière des décrets Centres de Jeunes et Organisations de Jeunesse, mais aussi par la mise en place d'une politique de soutien aux associations de jeunesse actives mais non encore

agréées en vue de favoriser leur inclusion pleine et entière dans le cadre législatif existant.

4. Dans une logique d'émancipation sociale, il est primordial d'œuvrer au renforcement de l'ouverture de l'associatif « jeune » à tous les publics et plus particulièrement les publics moins favorisés. Une piste à explorer pourrait être la mise en place d'incitants financiers via notamment le fait de prioriser l'octroi de moyens nouveaux aux associations travaillant avec des jeunes des classes populaires.
5. Les besoins en terme d'espaces pour la réalisation d'activités pour et par les jeunes sont conséquents. Des infrastructures notamment dans les écoles sont largement inutilisées en dehors des périodes scolaires. Il serait opportun selon des modalités à définir de favoriser la mise à disposition de locaux pour les jeunes qui sont actifs dans les locales de mouvement. Un cadastre des infrastructures disponible pour accueillir les jeunes serait une première étape essentielle pour amorcer cette dynamique.
6. La circulaire dite « Projets Jeunes » permet un soutien public à des projets menés par et pour les jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette enveloppe fait toutefois souvent les frais des économies qui sont réalisées au niveau de la Fédération. En vue de conserver ces montants, il faudrait les pérenniser dans un cadre décretal.



Communauté française Wallonie- Bruxelles

7. **ProJeuneS** se prononce pour la fusion de tous les réseaux d'enseignement en un, qui soit public, gratuit et de qualité pour toutes et tous avec un tronc commun polytechnique jusqu'à la fin de l'actuel 2^e degré en vue de contrer les mécanismes de relégation sociale.
8. **ProJeuneS** préconise la refonte des cours de morale et de religion en des cours de citoyenneté qui permettent aux élèves de mieux comprendre et se réapproprier les enjeux de la société. Afin d'outiller au mieux les élèves, ces cours devront intégrer une dimension historique et aborder notamment l'histoire des philosophies et des religions, l'histoire de l'immigration, des luttes sociales et des mouvements sociaux.
9. En vue de garantir l'avènement d'une école qui soit à la fois un vecteur d'épanouissement individuel mais aussi d'émancipation sociale, il est essentiel d'optimiser l'aménagement du temps scolaire tout en favorisant des pédagogies innovantes visant à la réussite de tous et toutes.
10. S'il faut faire en sorte d'accroître la mixité sociale dans les écoles, une attention particulière doit être accordée aux écoles accueillant un public fragilisé. Cela peut se concrétiser à travers le renforcement du soutien à l'encadrement différencié pour les écoles accueillant des publics issus des milieux culturellement et économiquement défavorisés.
11. Les enfants des couches sociales les moins favorisées ont moins de chances d'accéder et *a fortiori* de réussir dans l'enseignement supé-



rieur. Il faut donc en augmenter l'accessibilité en tendant vers sa gratuité et en menant une politique volontariste de promotion de la réussite. Dans l'immédiat, une augmentation des bourses d'études et un élargissement des conditions d'octroi est nécessaire.

12. Si l'on veut combattre les inégalités inhérentes à notre société, changer l'enseignement est un bon point de départ. L'école doit impérativement contribuer à déconstruire les stéréotypes, plutôt que de parfois les renforcer.
13. Les pouvoirs publics doivent promouvoir au niveau de l'école mais aussi des opérateurs de formation l'apprentissage des langues et en priorité des langues nationales. Cela permet à la fois d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle, l'ouverture d'esprit et le dialogue intercommunautaire.
14. Il faut garantir l'accès à la culture pour toutes et tous. Cette accessibilité vaut pour l'accès aux biens culturels et à la création de ceux-ci. Cela passe par la gratuité à l'accès aux activités culturelles, la sensibilisation à la/aux culture(s) mais aussi par la revalorisation du soutien public à la création artistique dans toute sa diversité notamment en créant un statut clair, plein et garantissant une autonomie pour les intermittents du secteur.
15. Il est essentiel de soutenir davantage les jeunes parents pour qu'ils combinent leur vie profession-

nelle et leur vie de famille. Cela implique de mettre en place un congé de paternité/maternité qui puisse être équilibré notamment pour permettre plus d'égalité entre les femmes et les hommes, et d'augmenter la capacité d'accueil de l'enfance. Il faudrait prévoir également un congé de paternité/maternité pour les enfants adoptés.

16. Les pouvoirs publics doivent soutenir le bien-être des jeunes notamment en favorisant la pratique sportive et l'alimentation saine et de préférence issue du circuit court. Des initiatives allant dans ce sens et portées par des structures d'éducation formelle (écoles...) ou non-formelle (centres de vacances...) doivent être soutenues.
17. L'image des jeunes relayée par les médias est rarement positive. On n'insiste jamais assez sur les réalisations positives de la jeunesse. Il est urgent de prévoir dans le contrat de gestion de la RTBF l'inclusion d'espaces concédés aux organisations de Jeunesse et aux centres de jeunes en vue de valoriser auprès du grand public l'action de ceux-ci.
18. Le non marchand est un secteur essentiel en matière de création d'emplois. Ces dernières années il a même été plus performant en la matière que les secteurs marchands. **ProJeuneS** considère qu'un Plan Marshall pour soutenir l'emploi dans le non marchand doit être une priorité politique.



Régions / Fédéral

19. **ProJeuneS** demande la mise en place d'une politique publique ambitieuse en matière d'emploi qui permette la création d'emplois de qualité pour toutes et tous avec des contrats à durée indéterminée, mais aussi des salaires décentés et justes et le droit à des revenus de remplacement sans aucune limitation dans le temps pour ceux-ci.
20. **ProJeuneS** exige le retrait du volet « sanctions » du plan d'accompagnement des chômeurs et la suppression des discriminations qui frappe les cohabitants dans ce cadre. Nous nous opposons à la dégressivité des allocations de chômage.
21. Pour créer de l'emploi, **ProJeuneS** appelle à mettre en place deux mesures fortes et emblématiques: la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et maintien du salaire, d'une part, et l'abaissement de la durée de la carrière, d'autre part.
22. Pour garantir le bien-être de la population, un refinancement des services publics à hauteur des besoins et une remise en cause des politiques de privatisation et de marchandisation est indispensable.
23. L'accès à l'énergie constitue un enjeu majeur. Il est urgent d'investir dans l'énergie renouvelable notamment en vue de favoriser la transition écologique et la rendre plus accessible aux citoyens avec moins de revenus.
24. Le droit au logement doit être garanti surtout pour les jeunes. Cela peut passer par développer des

prêts jeunes, faciliter les baux de colocation, augmenter les parcs de logements étudiants publics, soutenir les agences immobilières sociales, imposer un encadrement des loyers, rénover et augmenter le parc de logement social et public sur tout le territoire, augmenter l'accès au logement public et/ou social.

25. L'accès à la santé pour toutes et tous est un défi majeur. **ProJeuneS** exige de tendre vers la gratuité des soins, de valoriser la première ligne de soin et notamment le rôle des maisons médicales. L'accès gratuit à la contraception doit impérativement être garanti surtout pour les jeunes. En vue de répondre durablement aux besoins de la population, il est également urgent d'élaborer un cadastre de l'offre médicale et de revoir le contingentement. De plus, un grand nombre d'étudiants en médecine sont dans l'incertitude la plus totale quant à l'obtention d'un numéro INAMI au terme de leur cursus. Un lissage pourrait garantir l'accès à la profession à ces étudiants et est vivement souhaité.
26. Différentes mesures doivent être prises pour promouvoir la mobilité. Il faut soutenir des politiques de mobilité douce accessibles mais aussi soutenir les jeunes en vue de l'obtention du permis de conduire tout en garantissant la gratuité des transports publics et l'investissement dans le développement de projets tels que le RER, la mobilité ferroviaire intrabrugeoise et l'accessibilité aux zones rurales en transport public.

27. **ProJeuneS** considère qu'il est urgent de mener de manière transversale une lutte active contre les inégalités, qu'elles soient liées au genre, à l'origine culturelle, à l'orientation sexuelle, aux convictions religieuses ou choix philosophiques.
28. Une des inégalités majeures constatée au sein de notre société est l'inégalité en matière de revenus. **ProJeuneS** exige une redistribution des richesses via, notamment, le renforcement du caractère progressif de la fiscalité.
29. **ProJeuneS** est demandeur d'une légalisation du cannabis et d'une taxation qui permettrait d'investir dans la prévention à l'usage des drogues et dans le contrôle des qualités de celles-ci.
30. **ProJeuneS** est défenseur d'une laïcité positive et inclusive. Cela passe par une séparation très claire des institutions religieuses et de l'état et une remise en cause du financement étatique des cultes.
31. Dans une optique de développement durable il est opportun de soutenir une politique active d'isolation des logements publics et privés et de les rendre plus performants au niveau énergétique.
32. En vue d'éviter d'accroître la dualisation de notre société, il semble judicieux de baliser les écarts de revenus en instaurant un salaire maximum qui devrait être calculé en proportion du salaire minimum.

33. **ProJeuneS** soutient la cause des Sans-Papiers. Il est urgent de démanteler les centres fermés et de procéder, sur une large échelle, à une opération de régularisation collective.
34. **ProJeuneS** est attentif à la mise en place de la Garantie Jeunes. Si les objectifs peuvent paraître louables, il est inacceptable que les jeunes puissent devenir une main-d'œuvre bon marché sous la menace d'une exclusion du chômage. Les stages, et pas uniquement dans le cadre de la garantie jeunesse, doivent être encadrés de manière optimale et rémunérés de manière décente. **ProJeuneS** considère que la priorité est la création d'emplois stables pour les jeunes.
35. Sur les assuétudes qui peuvent toucher les jeunes, il importe avant tout d'éviter la stigmatisation et la moralisation. Par contre il faut que ceux-ci puissent être informés de la nature de certains produits qu'ils peuvent être amenés à consommer. À l'instar de ce qui a été fait pour le tabac, il faudrait interdire la publicité sur l'alcool.
36. Il est crucial que les Jobs étudiants puissent ouvrir le droit à une couverture sociale complète. En vue de permettre aux étudiants de se concentrer sur leurs études et de ne pas soumettre les travailleurs de certains secteurs à une concurrence déloyale, nous nous opposons à l'extension du nombre de jours de travail étudiant autorisés.
37. Dans les politiques d'aide aux entreprises, il importe d'éviter les effets d'aubaine et de condi-

tionner clairement les aides aux entreprises à la création d'emploi stables et de qualité.

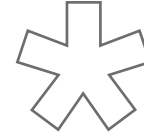
38. **ProJeuneS** considère que la loi Milquet sur les sanctions administratives communales comme une régression en matière de liberté et de séparation des pouvoirs. **ProJeuneS** demande le retrait de la loi.
39. Le statut de l'apprenti doit faire l'objet d'une plus grande prise en compte. Actuellement, partiellement assujéti au régime de sécurité sociale, il convient de lui garantir une protection sociale similaire à celle des autres travailleurs.
40. Dans l'ensemble des réglementations existantes en matière sociale, il nous semble essentiel de supprimer les discriminations liées au statut de cohabitant.
41. Des armes nucléaires sont vraisemblablement présentes sur notre territoire sans le moindre contrôle démocratique. **ProJeuneS** demande de mettre en place une commission parlementaire chargée de recenser l'arsenal militaire étranger présent en Belgique et déclarer le territoire belge « libre d'armes nucléaires ».
42. Régulièrement la Belgique intervient militairement à l'étranger avec ses alliés. Le contrôle sur ces interventions, souvent décidé en catimini par les ministres de la défense et des affaires étrangères est banal. **ProJeuneS** demande d'interdire toute intervention militaire de l'armée belge en

dehors de son territoire sans l'accord préalable
du Parlement et en dehors du droit international.



Europe

43. Des mesures doivent être prises pour une Europe démocratique et sociale : renforcement du rôle du Parlement, possibilité pour la BCE de prêter aux états avec un contrôle démocratique renforcé sur cette institution, salaire minimum européen, refus de l'austérité généralisée imposée par le TSCG...
44. La Citoyenneté Européenne de résidence doit être garantie au sein de l'UE à tous ses ressortissants. Cela implique l'octroi automatique du droit de vote à tous les citoyens étrangers.
45. Pour contrer le dumping social et la concurrence entre états membres, **ProJeuneS** demande de mettre en place un salaire minimum et une couverture sociale au niveau européen permettant de tendre vers une harmonisation sociale et des conditions de vie décente.





Mémoire 2014 de la Fédération des organisations de jeunesse socialistes et progressistes